

REUSSIR SON PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE**OBJECTIFS**

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour :

- Concevoir la stratégie générale de votre projet entrepreneurial
- Elaborer un business model cible
- Concevoir les stratégies opérationnelles de votre projet
- Elaborer sa stratégie financière

PUBLIC CONCERNÉ

- Créateur / Repreneur d'entreprise déterminé qui souhaite créer / reprendre une entreprise avec méthode.

PREREQUIS

- Être déterminé à entreprendre,
- Avoir une idée formalisée, cohérente avec son projet personnel,
- Savoir lire, écrire, compter, connaître les règles de calculs de base,
- Disposer d'un outil informatique et être autonome.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

En fonction du profil du bénéficiaire de la formation, et de l'état d'avancement de son projet au démarrage de la formation, le contenu de la formation est adapté au besoin du bénéficiaire, en ciblant les thèmes prioritaires parmi les suivants :

1/ DE L'IDÉE AU BUSINESS MODEL VALIDÉ

Vous élaborez la stratégie générale de votre future entreprise, vous définissez un business model cohérent, compréhensible par tous les partenaires du projet et testé sur le terrain.

- L'analyse du contexte, de son environnement
 - Les informations à recueillir sur le marché sur lequel la future entreprise va prendre place : Les clients, les nouvelles tendances sociétales, marketing, technologiques, réglementaires, environnementales, l'environnement politique, économiques, les nouveaux business model, les acteurs en place et à venir...
 - L'analyse des données recueillies,
 - Le diagnostic de l'état du marché.
- L'élaboration de la stratégie générale
 - La mission de l'entreprise en cohérence avec l'analyse du contexte et la personnalité du créateur,
 - La vision de la future entreprise et sa finalité,
 - Les objectifs prioritaires à moyen et long terme,
 - La formalisation de la stratégie générale de l'entreprise.

- La définition d'un business model, validé, cohérent par-rapport aux objectifs
 - Les 1ères hypothèses de business model
 - Le choix d'un business model
 - La construction d'une étude de marché,
 - L'analyse des résultats.

2/ LES STRATEGIES OPERATIONNELLES

Vous élaborez les différentes stratégies opérationnelles à mettre en œuvre de façon à réaliser le business plan, en tenant compte de la stratégie générale définie.

- La politique d'offre,
- La politique de prix,
- La stratégie commerciale,
- La stratégie de communication,
- La stratégie de distribution, implantation,
- La stratégie de fabrication,
- La stratégie de fidélisation,
- La stratégie juridique, fiscale et sociale (choix de la structure juridique de l'entreprise)

3/ LA VALIDATION FINANCIERE DU PROJET

Vous établirez vos prévisions financières afin d'atteindre les objectifs visés pour les 3 premières années. En tenant compte du business plan établi et des stratégies opérationnelles définies

- L'évaluation des besoins nécessaires à la mise en œuvre du projet (RH, charges et investissements),
- Le seuil de rentabilité,
- Le plan de trésorerie,
- Le Besoin en fonds de roulement,
- Le compte de résultat,
- Le plan de financement,
- Procéder aux ajustements en fonction des analyses effectuées,
- La formalisation d'un business plan.

4/ LA RECHERCHE DES PARTENAIRES FINANCIERS ADAPTES ET LES INDICATEURS DE PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

Vous identifiez les modes de financement les plus pertinents en évaluant les avantages et risques encourus, en cohérence avec les prévisions financières établies.

Vous mettez en place les indicateurs de pilotage de l'entreprise les plus pertinents pour assurer le lancement de l'entreprise dans de bonnes conditions, en tenant compte des stratégies opérationnelles définies

- Les différentes sources de financement, les acteurs et leurs attentes,
- Les modalités de mise en œuvre d'un financement,
- Le plan de financement et les stratégies de financement,
- Optimiser le prévisionnel financier en fonction du financement ciblé,
- Les outils efficaces pour piloter une entreprise au démarrage,
- Décider en fonction des indicateurs de pilotage de l'entreprise.

MODALITES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

En rendez-vous individuel avec un formateur expert de l'accompagnement à la création /reprise d'entreprise de la CCI Toulouse.

Entre chaque rendez-vous avec le formateur, le créateur d'entreprise réalise un travail personnel sur son projet.

Accès à CCI Business Builder pour le travail personnel, outil d'accompagnement collaboratif pour les créateurs d'entreprise qui permet à votre conseiller d'entreprendre de suivre le travail réalisé et d'échanger avec vous.

Accès à des ressources pédagogiques en ligne (guide, vidéos).

Accès privilégié à un réseau d'experts (Avocats, Expert-comptable, chefs d'entreprise, Notaires, Assureurs, financeurs,) en fonction des besoins du projet.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Le formateur évalue l'acquisition des compétences sur la base du travail personnel et des actions menées par le stagiaire.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE L'EVALUATION DE LA FORMATION

- Enregistrement des présences (émargement)
- Formulaire d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires.

SANCTION DE FORMATION

- Attestation de réalisation.

INTERVENANT FORMATEUR

- Un conseiller spécialisé en création / reprise d'entreprise de la CCI Toulouse

DURÉE

- 7 heures de formation individuelle
- Sur 2 à 10 mois en fonction des projets et du travail personnel du créateur /repreneur

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités : Sur inscription

Délais : Formation individuelle avec entrée permanente (date à déterminer avec votre CCI), l'entrée en formation s'effectue au plus tôt 11 jours ouvrés suivant l'inscription

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de prendre en compte vos besoins et envisager les possibilités d'aménagement spécifiques pour permettre votre accessibilité à cette formation, merci de nous contacter.

Retrouvez aussi notre charte accessibilité sur notre site, rubrique [Formations / Nos engagements qualité](#)

TARIF

650 € net de taxe

**La CCI n'est pas assujettie à la TVA pour ses actions de formation*

CONTACT : formation@toulouse.cci.fr

Date de mise à jour : 30/05/2024